
**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX**

Publié sur Internet le 02/07/2021

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

ARRETE N° 3182

portant délégation de signature

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ARDENNES

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 3221-3 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'élection de Monsieur Noël BOURGEOIS en qualité de Président du Conseil départemental des Ardennes à compter du 1^{er} juillet 2021 ;

Vu l'arrêté n°2272 du 16 octobre 2017 portant affectation de Madame Catherine GUILLEMAIN à la Direction des Affaires Juridiques et de l'Evaluation, pour y exercer les fonctions de coordonnateur de la cellule Prévention et Lutte contre les Fraudes, à compter du 1^{er} décembre 2017 ;

Vu l'arrêté n° 2483 du 21 octobre 2016 portant nomination par voie de mutation de Monsieur Kadir MAIZI à la Direction Générale Adjointe Ressources - Direction des Affaires Juridiques et de l'Evaluation pour y exercer les fonctions de Directeur à compter du 1^{er} novembre 2016 ;

Vu l'arrêté n° 2817 du 23 juillet 2019 portant détachement de Monsieur Igor DUPIN dans l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services Départementaux à compter du 1^{er} août 2019 pour une durée de 5 ans ;

ARRETE :

Article 1 : Délégation est donnée à Madame Catherine GUILLEMAIN, coordonnateur de la cellule Prévention et Lutte contre les Fraudes, à l'effet de signer dans la limite des attributions et compétences de ce service :

- 1- Tous actes administratifs et correspondances courantes, relatifs aux affaires du département relevant de la compétence de la cellule Prévention et Lutte contre les Fraudes, à l'exception des rapports à l'Assemblée départementale et à la Commission permanente, ainsi que des actes et correspondances dont l'importance justifie la signature du Président du Conseil Départemental ou du Directeur Général des Services Départementaux.
- 2- Tous actes d'engagement ou d'ordonnancement liés à l'exécution du budget en dépenses et en recettes affecté à la cellule Prévention et Lutte contre les Fraudes, dès lors que ceux-ci entrent dans le cadre à la fois des décisions de principe adoptées par le Conseil départemental et des crédits disponibles.

- 3- Les décisions de la Commission d'examen des indus considérés comme frauduleux pour l'application des pénalités
Les courriers adressés aux allocataires dans le cadre du Plan de lutte contre la fraude
Les bordereaux d'abandon de créance
Prévus par les dispositions contenues dans le Code de l'action sociale et des familles, et notamment dans les Parties législatives et réglementaires, Livre 1^{er}, Titre VI, Chapitre II : « Revenu de Solidarité Active ».

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine GUILLEMAIN, la présente délégation sera exercée dans l'ordre suivant par :

1. Monsieur Kadir MAIZI, Directeur des Affaires Juridiques et de l'Evaluation
2. Monsieur Igor DUPIN, Directeur Général des Services Départementaux

Article 3 : Le présent arrêté prend effet à la date de transmission au Service de Contrôle de Légimité. Toutefois, ses effets cesseront dès lors que l'agent quittera les fonctions pour lesquelles la présente délégation est attribuée.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Article 5 : Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés.

Ampliation :

- transmise à Monsieur le Préfet des Ardennes,
- affichée à l'Hôtel du Département,
- publiée au Recueil des Actes Administratifs du Département des Ardennes.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES, le 1^{er} juillet 2021

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Noël BOURGEOIS
2021.07.01 15:26:01 +0200
Ref:20210701_133546_1-4-O
Signature numérique
Le Président du Conseil Départemental

NOEL BOURGEOIS

Noël BOURGEOIS

Notifié le

Catherine GUILLEMAIN

Kadir MAIZI

Igor DUPIN